

Séance du 27 septembre 2023

Délibération n° 2023/46

OBJET : Approbation Etude EPF – BDT foncière de portage long terme

Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et particulièrement ses articles 2 et 9-6°,

Vu le règlement intérieur institutionnel du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Administration :

- APPROUVE, l'intérêt d'une étude EPF – BDT foncière long terme
- MANDATE le Directeur général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique de cette étude.
- AUTORISE le Directeur Général à signer une convention de financement avec la Banque des Territoires.

Le Président du Conseil d'administration



Valentin JOSSE

Vu et approuvé le **29 SEP. 2023**

Pour le préfet,
la secrétaire générale de la Préfecture
de la Vendée



Le Préfet de la Vendée

Anne TAGAND